

INFO VANGUARD

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉCOLE VANGUARD

Rappelons qu'en vertu de modifications aux règlements généraux de la corporation de l'École Vanguard Québec ltée, adoptés le 17 novembre 2009, sont membres de la corporation :

- les parents et tuteurs légaux d'élèves inscrits à l'École Vanguard et tant que ces élèves y sont inscrits;
- les parents et tuteurs légaux d'élèves qui, dans les 30 jours après le départ de leurs enfants de l'École ont signifié par écrit au ou à la secrétaire de la corporation, leur volonté de demeurer membre de ladite corporation. Ces parents ou ces tuteurs légaux qui, d'année en année, ne renouvellent pas leur adhésion à la corporation, cessent d'en être membres.

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres tenue le 1^{er} décembre 2010 et à laquelle 28 membres ont participé, ces derniers ont accepté le rapport du comité de nomination formé en vertu des règlements généraux et il nous fait plaisir de vous faire connaître les nouveaux venus au sein du conseil d'administration soit :

- Madame Martine CAZA-LENGHAN, parente d'un enfant à notre établissement secondaire Francophone pour un mandat de 2 ans, renouvelable à l'assemblée générale annuelle de 2012;

- Monsieur Jean-François HALIN, parent d'un enfant à notre établissement primaire Interculturel pour un poste d'administrateur de 2 ans, renouvelable à l'assemblée générale annuelle de 2012;

- Monsieur Michel MONFET, retraité de l'Éducation, pour un poste d'administrateur d'une durée de 2 ans, renouvelable à l'assemblée générale annuelle de 2012.



Les membres suivants ont vu leur mandat renouvelé, soit :

- Monsieur Jean-Pierre PROULX du milieu scolaire, pour un mandat de 1 an, renouvelable à l'assemblée générale annuelle de 2011;

- Monsieur Pierre G. TRUDEAU, du monde des affaires, pour un mandat de 1 an, renouvelable à l'assemblée générale annuelle de 2011;

- Monsieur Hugo ST-PIERRE, parent d'un enfant du primaire Interculturel, pour un mandat de 2 ans, renouvelable à l'assemblée générale annuelle de 2012;

- Madame Nathalie LÉVESQUE, parente d'une enfant du secondaire Interculturel, pour un mandat de 1 an, renouvelable à l'assemblée générale de 2011.

Par la suite, les administrateurs se sont réunis en assemblée régulière et ont procédé à l'élection du comité exécutif:

Présidente : Madame Nathalie LÉVESQUE
 Vice-président : Monsieur Hugo ST-PIERRE
 Trésorier : Monsieur Pierre G. TRUDEAU
 Secrétaire : Madame Carolyn COFFIN-CAPUTO

Administrateurs (trices) :

Madame Danièle BELLEMARE
 Madame Martine CAZA-LENGHAN
 Monsieur Jean-François HALIN
 Monsieur Michel MONFET
 Madame Blandine PIQUET-GAUTHIER
 Monsieur Pierre POUPART
 Monsieur Jean-Pierre PROULX



Nous aimerions remercier tous les membres de la famille Vanguard (élèves, parents, employés) pour leur intérêt sans failles à la cause de Vanguard.

En terminant, au nom de tous les administrateurs, nous tenons à vous offrir nos meilleurs vœux pour la nouvelle année en espérant qu'elle soit pour vous et votre famille remplie de santé et de bonheur.

Nathalie Lévesque
 Présidente du conseil d'administration

Carolyn Coffin-Caputo
 Directrice générale et secrétaire du conseil d'administration

MOT DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT VANGUARD

Le Fonds de développement Vanguard est une organisation dynamique grâce à l'implication de gens dévoués à la cause de l'École Vanguard.

Actuellement, les membres de l'exécutif sont :

Membres de l'exécutif :

Président : Monsieur André PICARD, parent d'une enfant au secondaire
 Vice-présidente : Madame Solange DUGAS, parente d'un ancien élève
 Trésorière : Madame Nathalie LE PROHON, tutrice d'une enfant au secondaire
 Secrétaire : Madame Carolyn COFFIN-CAPUTO, directrice générale



Administrateurs (trices) :

Madame Danièle BELLEMARE, parente d'une élève au secondaire Francophone
 Monsieur André CHARRON, parent d'un ancien élève
 Monsieur Roger GUERTIN, parent d'un enfant au secondaire Interculturel
 Madame Lise-Anne RHÉAUME, parente d'une ancienne élève
 Madame Sonia RIVERIN, parente d'un enfant au secondaire Francophone

Le Fonds de développement Vanguard doit tenir son assemblée générale annuelle le 26 janvier 2011, alors que les administrateurs feront un retour sur les objectifs 2009-2010 et recevront le rapport des comités formés pour les différentes levées de fonds.

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je tiens à remercier bien sincèrement tous les administrateurs qui ont œuvré au sein du Fonds de développement Vanguard.

Au cours de l'année 2009-2010, les membres ont organisé et participé à des activités de levées de fonds et nous vous invitons à consulter le rapport annuel de l'École dans lequel nous explicitons ces activités.

Il est important de noter qu'au cours de l'année 2011, le Fonds de développement inaugurerait son nouveau site WEB que vous pourrez atteindre à partir de celui de l'École. Dans ce site, vous pourrez retrouver différentes rubriques dont :

- historique de la Fondation
- comment donner et contribuer au Fonds
- activités de levées de fonds
- autres rubriques d'intérêt pour les donateurs

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce site qui doit être en opération dès le milieu janvier 2011.

POUR TOUTE INFORMATION

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information ou tout commentaire par téléphone au 514-935-8500 (le lundi, mardi et mercredi) ou encore par courriel :

Suzanne Langlais, coordonnatrice aux activités slanglais@vanguardquebec.qc.ca

Florence M Arseneault, administration/finances farseneault@vanguardquebec.qc.ca

En terminant, à chacun de vous et à votre famille, je désire offrir mes meilleurs vœux pour un congé des fêtes reposant et divertissant et une année 2011 remplie de santé, de joies et de bonheur.

André Picard, président
Fonds de développement Vanguard

/fma

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

NOTRE MISSION

L'École Vanguard a pour mission d'offrir à chaque élève ayant des difficultés graves d'apprentissage une formation favorisant la réussite scolaire, le développement de son estime de soi, l'atteinte de son plein potentiel et son intégration harmonieuse dans la société.

L'École Vanguard se veut également un milieu d'enseignement ouvert à la recherche, la formation et le partage d'expertises.

NOTRE VISION

Par la qualité des services qu'elle dispense aux élèves, par l'expertise développée par son personnel, par la qualité de ses installations et par l'excellence de la recherche et formation pour et avec ses partenaires, l'École Vanguard sera reconnue par les centres spécialisés, le milieu universitaire, les commissions scolaires, les instances gouvernementales et la population, comme étant le centre d'excellence pour les élèves ayant des troubles graves d'apprentissage.

À sa création en 1973, l'École Vanguard accueillait 30 élèves de niveau primaire. Depuis, les secteurs francophone et anglophone n'ont cessé de croître afin de répondre aux besoins des élèves en difficultés d'apprentissage. Nous accueillons, pour l'année scolaire 2010-2011, 761 élèves à l'intérieur de nos trois établissements de niveaux primaire et secondaire.

À travers son histoire, l'École Vanguard a fait face à plusieurs situations critiques où des décisions importantes ont dû être prises pour assurer son existence. L'École Vanguard a toujours su relever ces défis en maintenant son expertise et la qualité de ses services et en gardant son caractère « familial ».

Nous sommes de nouveau à la croisée des chemins et le 1^{er} décembre dernier, la direction générale de l'École Vanguard conviait tous les parents à une session d'information concernant l'avenir de l'École Vanguard et présentait son plan stratégique de développement – un plan entériné par l'ensemble du personnel et les membres du Conseil d'administration de l'École Vanguard. Pour bien remplir notre mission et être en lien avec notre vision, il faut prendre les moyens pour y arriver et c'est avec le dépôt de ce plan que nous pourrons y arriver.

LES CLÉS DE NOTRE SUCCÈS

Vanguard est un modèle de réussite et ce, depuis maintenant près de 40 ans.

Parmi les clés de ce succès, nous nous devons d'évoquer le dévouement de notre personnel, un engagement qui se traduit par un souci constant de trouver des solutions pouvant mener à la réussite de chacun de nos élèves.

Dans cette veine, l'expertise de nos membres est aussi digne de mention, notamment en regard des difficultés langagières où notre efficacité est optimale. Une efficacité d'ailleurs évoquée récemment par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport:

« Les données du Ministère en regard des taux d'obtention du diplôme et de décrochage des élèves de Vanguard indiquent qu'en comparaison des données provinciales l'établissement se démarque très favorablement quant à la réussite des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage » ⁽¹⁾

L'institut économique de Montréal a lui aussi relevé notre performance en soulignant que nos deux établissements secondaires se classent parmi les meilleurs établissements scolaires au Québec, toute clientèle confondue étant respectivement 9^e et 64^e sur 462 établissements recensés et évalués ⁽²⁾. Un résultat qui démontre sans l'ombre d'un doute que les actions quotidiennes de nos intervenants ont un impact marqué sur la réussite scolaire de nos élèves.

⁽¹⁾ COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ (MELS), 40^e Rapport annuel, 2008-2009

⁽²⁾ BOYER, Marcel et LABERGE, Mathieu de l'INSTITUT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL, *Portrait des écoles secondaires du Québec 2008*, octobre 2008

D'ailleurs, ces résultats remarquables ne sont pas étrangers à la recrudescence importante des demandes d'admission provenant des commissions scolaires et des parents. De fait, plus de 450 dossiers sont demeurés sur nos listes en attente d'une place en 2010-2011, dont 68 dossiers possédant une entente de scolarisation.

Cette demande grandissante de la population pour nos services de même que nos résultats remarquables nous amène à conclure que Vanguard a des fondations solides, et que de fait, notre institution ne doit pas avoir peur d'aller de l'avant dans des projets d'envergure.

LES ENJEUX QUE NOUS ALLONS RELEVER

Pour poursuivre notre développement organisationnel, 4 enjeux ont été ciblés pour lesquels des objectifs ont été formulés et entérinés par nos équipes/école ainsi que par le conseil d'administration.

➤ Premier enjeu : Nécessité d'intensifier l'expertise des intervenants oeuvrant à Vanguard

L'École Vanguard a présentement la possibilité de compter sur un personnel hautement spécialisé, une expertise rarissime dans le milieu de l'éducation. Néanmoins, nous avons la nécessité de nous engager dans un processus continu de formation afin de bonifier les compétences professionnelles de nos membres.

Pour ce faire, nous avons ciblé deux objectifs visant à favoriser ce développement :

- Généraliser un mode d'intervention Vanguard inspiré de l'enseignement stratégique qui mise sur l'engagement continu de l'élève dans ses apprentissages. Nous voulons par cet objectif rendre ce mode de fonctionnement accessible à tous nos enseignants qui présentement l'applique à des degrés divers.
- Augmenter l'expertise de nos équipes/école et former des répondants experts en permettant notamment aux enseignants en adaptation scolaire de suivre une formation universitaire de 2^e cycle en orthopédagogie en lien avec l'une des matières de base.

Ces possibilités de formation permettront de répondre aux exigences ministérielles sans cesse en croissance et nous amener à mieux répondre à l'émergence de nouveaux besoins pour lesquels nos approches existantes ne sont pas toujours efficaces, notamment pour les élèves atteints d'un syndrome de dysfonction non verbale et d'une dyscalculie.

À ces objectifs de nature pédagogique, s'ajoute un complément d'importance qui a trait au plan d'intervention. Nous sommes en effet désireux de réaliser l'objectif suivant :

- Doter l'École Vanguard d'un plan d'intervention uniformisé prenant appui sur une base de données.

Nous pensons ainsi que ce troisième objectif facilitera la réalisation et l'application du plan d'intervention, nous permettant ainsi d'enlever en partie la lourdeur exprimée par nos intervenants.

➤ Deuxième enjeu : Accroître notre visibilité

Nous avons constaté au fil des années que malgré notre succès, nous sommes malheureusement peu connus par les entreprises, les médias et même les milieux universitaires.

Cela dit, ce constat n'est pas étranger au fait que l'École Vanguard ne s'est jamais véritablement dotée d'un plan de marketing ou de communication pour accroître cette visibilité. Or, nous devons être conscients que la visibilité d'une organisation est de nos jours un moteur de développement important pouvant favoriser la création de partenariat important ainsi que pour générer des retombées financières.

Nous voulons ainsi atteindre l'objectif suivant :

- Doter notre école d'un plan de communication visant la promotion d'une image de marque et de nos valeurs.

Cette démarche implique évidemment une refonte de nos véhicules de communication actuelle.

➤ **Troisième enjeu : Améliorer notre situation financière**

L'aspect financier est une problématique récurrente à Vanguard. Évidemment, nous arrivons d'une année à l'autre à maintenir un équilibre budgétaire et tous nos services en place. Or, nos possibilités de développement sont présentement limitées étant donné que plus de 85% de nos dépenses sont centrées sur notre masse salariale.

Parallèlement, nos sources de revenus sont aussi limitées. D'une part, les sommes attribuées par le Ministère sont en notre défaveur depuis plusieurs années, signifiant que l'augmentation de notre masse salariale est nettement supérieure au pourcentage qui nous est octroyé par le Ministère. D'autre part, les autres sources de revenus sont également moindres en raison de notre statut d'école privée entièrement subventionnée et qui du reste nous oblige à appliquer des règles restrictives entourant les frais de scolarité (ces frais ne doivent pas excéder 150\$ et sont seulement exigés aux élèves sans entente de scolarisation). Ainsi, la seule contribution substantielle provient du Fonds de développement.

Cette situation particulière en matière de financement nous amène à conclure que nous devons plus que jamais compter sur nous-mêmes pour générer des revenus. Le comité de planification stratégique a la conviction que nous devons exploiter davantage notre expertise qui est en très forte demande. De fait, de nombreux besoins nous sont exprimés quotidiennement par la communauté et pourraient amener des retombées financières importantes pour notre École.

Conséquemment, nous sommes désireux de réaliser l'objectif suivant :

- Développer un Centre d'expertise et vendre nos services afin de répondre aux demandes exprimées par la communauté, ce qui permettra de générer des revenus substantiels pour l'École Vanguard

Nous tenons à vous assurer que la réalisation de cet objectif ne se fera jamais au détriment de la qualité des services offerts actuellement auprès de nos jeunes.

➤ **Quatrième enjeu : Se doter d'infrastructures adéquates**

La situation de nos infrastructures est une source de préoccupations depuis plusieurs années. Certes, nous avons des installations qui sont fonctionnelles, mais vieillissantes.

Cela dit, l'espace physique est restreint entraînant une utilisation excessive des locaux existants. Par surcroit, nous n'arrivons pas à répondre à notre mission éducative, en raison de la limitation de nos infrastructures. En l'occurrence, nous n'avons pas de gymnase à Laval et celui de Westmount n'est pas conforme aux normes ministérielles. Nos espaces sont limités pour l'ajout de bibliothèques adéquates. Dans cette veine, nous devons aussi ajouter l'absence d'une cour d'école à Westmount.

Enfin, nous devons aussi relever que nos possibilités de développement sont inexistantes sur nos présents sites, nous empêchant ainsi de répondre aux demandes croissantes des admissions.

Devant la somme de ces constats, nous devons obligatoirement procéder à la réalisation de l'objectif suivant :

- Doter l'école Vanguard d'une infrastructure de qualité sur un même campus

Pour faciliter la recherche d'un site, le comité de planification stratégique a établi des critères de sélection jugés essentiels en regard de notre futur site.

Ainsi, ce site devra :

- a. Être le plus central possible;
- b. Être accessible par les transports en commun (autobus et métro);
- c. Être accessible par les voies routières (grandes artères et autoroutes);
- d. Posséder des cours extérieures distinctes;
- e. Représenter sur le plan financier un projet réalisable qui tient compte de la capacité de payer de l'École Vanguard;
- f. Permettre de retrouver les espaces nécessaires à l'installation de classes, de bureaux pour les professionnels, de laboratoires, de cafétérias, d'un auditorium, d'un Centre d'expertise, de gymnases; et de tous les locaux nécessaires au fonctionnement de l'École;
- g. Avoir des places de stationnement en quantité suffisante;
- h. Maintenir un milieu personnalisé répondant aux besoins des élèves.

Nous désirons souligner que ces différents défis feront de Vanguard un milieu encore plus dynamique et toujours axé sur la réussite de chacun de nos élèves. Nous sommes d'autant plus persuadés que nous avons l'appui de notre personnel qui est désireux de passer à l'action et d'atteindre les objectifs ciblés dans les trois prochaines années. Nous sommes aussi certains que vous nous soutiendrez dans les différentes démarches que nous entreprendrons.

En terminant, nous désirons vous souligner que vous pouvez communiquer avec nous pour des clarifications ou des informations supplémentaires. Vous pouvez à cet effet joindre l'administration générale au numéro suivant (514) 747-5500 au poste 202.

Le comité stratégique de développement : Madame Carolyn Coffin-Caputo, directrice générale
Monsieur Stéphane Proulx, directeur des services éducatifs
Madame Denise Bédard, directrice du primaire
Madame Maryse Bessette, directrice du secondaire Interculturel
Monsieur François Papineau, directeur du secondaire Francophone
Monsieur Gilles Lépine, consultant

